

Centre Hospitalier Briançon
NOTE DE SYNTHÈSE ELABORATION
EPRD 2014

EPRD 2014 : HYPOTHESES DE TRAVAIL

Les hypothèses de l'EPRD 2014 sont construites à partir, d'une part des exigences du PGFP, et d'autre part des réalisations de recettes et de dépenses constatées sur les 3 premiers mois. De plus il intègre des mesures d'économies et de recettes supplémentaires mis en œuvre dès 2014 ainsi qu'une aide spécifique à l'établissement de 5 000 000€.

Par ailleurs, les FIR ont été maintenu au même niveau financier que 2013 soit 2.659M€ dont 1.172M€ au titre du soutien à l'investissement (80% de la dotation 2013 pour le FIR soutien à l'investissement).

Il convient de préciser dès à présent les points marquants concernant les dépenses du budget 2014 :

- Titre I : une augmentation de 505K€ par rapport au CA 2013 induit par le recours à l'intérim médical soit + 237K€ et le coût du GVT effectuées au profit du personnel non médical soit + 267K€
- Titre II : une augmentation de ces dépenses due au coût de la téléradiologie soit 171K€ dans le cadre d'une délégation d'activité à hauteur de 35%.
- Titre III : une augmentation de ces dépenses due au coût des travaux de mise aux normes et de sécurité des biens et des personnes soit 1.49M€ compensé partiellement par la reprise de provision à hauteur de 782K€.

LE BUDGET PRINCIPAL

1. LES RECETTES :

1.1. LES RECETTES VERSEES PAR L'ASSURANCE MALADIE : 30 588 443 €

Ces recettes sont en forte baisse du fait du transfert des crédits versés dans le cadre des aides à la contractualisation (AC) vers les crédits versés dans le cadre des fonds d'intervention régional (FIR) qui relèvent du titre III.

1.1.1. Le produit de la valorisation de l'activité (T2A) et IVG: 19 902 400€

L'hypothèse retenue POUR LA VALORISATION DES GHS pour 2014 est la suivante :

Base tarifaire 2013 pour les deux premiers mois de l'exercice et, base tarifaire 2014 à compter du 1^{er} mars 2014 appliquée sur les projections d'activité des 4 premiers mois de 2014.

Les résultats de l'activité issus du DIM font état d'une baisse d'activité sur les mois de janvier et février 2014 pondéré par une reprise en mars 2014.

Les recettes T2A ont été impacté de -0.6% (-113K€) par comparaison entre les 1ers trimestres 2014 et 2013.

Les projections en année pleine tiennent compte d'une activité identique à celle de 2013.

Cependant elles ne prennent pas en compte les impacts possibles des jours fériés du mois de Mai qui entraineront probablement une baisse d'activité ainsi que les répercussions des opérations de travaux sur les colonnes d'eaux au bloc opératoire en juin 2014 qui adopteront un fonctionnement en mode dégradé sur 15 jours.

1.1.1.2 Les forfaits : 966 177 €

Le forfait urgences : il est fixé au niveau national en fonction du nombre de passages.

1.1.1.3 La dotation annuelle de financement 3 457 767€

Elle finance l'activité de psychiatrie et se stabilise par rapport à 2013.

Les crédits de soutien spécifique à l'établissement s'élèvent à 5 millions d'euros et sont également intégrés à la DAF, ce qui porte son montant à **8 457 767€**.

1.1.1.4 La dotation Mission d'Intérêt Général (MIG) : 1 262 099€

Elle finance les activités d'intérêt général définies par voie réglementaire : le SMUR, les consultations en addictologie et la coordination des soins en cancérologie.

Le financement du CDAG, de l'Equipe de Liaison en Addictologie, des Consultations mémoire et de la Permanence des soins a été débasé des MIG et transféré en FIR. La MIG JPE financement des internes pour le 1^{er} semestre pour 48 000€.

Cette dotation intègre les crédits non notifiés SMUR à hauteur de 30% soit 329 224€

1.1.1.5 Les médicaments et dispositifs médicaux implantables : 965 000 €

- Médicaments : 840 000 €
- Dispositifs médicaux implantables : 125 000 €.

1.1.1.6 Les consultations et les produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique : 1 600 000€

L'estimation du volume de recettes a été effectuée en tenant compte des projections au 1^{er} trimestre 2014.

Les recettes du titre I représentent 68.7% du volume total des recettes inscrites à l'EPRD 2014.

1.2 LES PRODUITS HOSPITALIERS : 7 032 250 €

Ces recettes proviennent de la facturation aux patients et aux mutuelles du forfait journalier, du ticket modérateur pour l'activité externe et hospitalière et, dans certains cas, de la facturation totale des séjours et consultations aux patients (conventions internationales importantes), à l'Etat, ou aux autres établissements.

Ces produits ont été calculés sans augmentation des tarifs hospitaliers.

En baisse de 2,2 % par rapport aux réalisations 2013, les prévisions de l'EPRD 2014 tiennent compte de la baisse d'activité et de la suspension de facturation du SMUR dans le cadre des sorties primaires financées dans la dotation MIG.

Cette baisse est pondérée par une hausse d'activité à l'égard de la patientèle italienne soit + 2.2%.

Les recettes du titre II représentent 15.3% du volume total des recettes inscrites à l'EPRD 2014.

1.3 LES RECETTES SUBSIDIAIRES : 7 578 589 €

Le niveau des recettes du titre III est en forte baisse soit -28.1 % par rapport au CA 2013 du fait du transfert d'une partie des crédits FIR¹ vers la DAF² soit 3.3M€.

Les recettes issues du FIR ont été intégrées à hauteur de 100%. A contrario pour les activités de qualité, d'addictologie, de télésanté, du pôle compétence, de la permanence des soins et du CDAG les crédits de soutien à l'investissement ont été pourvus à 80% du montant alloué en 2013.

Hors transfert de crédit, ces recettes sont en hausse de 7.2% par rapport au CA 2013 en raison de reprise sur provision.

L'opération de sincérité des comptes a permis d'ajuster le montant de recettes issues des budgets annexes soit une baisse de 320€ par rapport à l'EPRD 2013 compensé par une baisse similaire en dépense.

Les crédits de soutien à l'investissement ont été prévus à l'EPRD pour 80% de la notification 2013 en attendant les opérations d'arbitrages.

Les recettes du titre III représentent 16.1% du volume total des recettes inscrites à l'EPRD 2014.

2 LES DEPENSES :

Elles sont en hausse de 1,4 % par rapport aux réalisations de 2013 et sont principalement le fait d'opérations liées d'une part à une réorganisation sur les pôles d'activité et d'autre part sur les opérations de remise aux normes de sécurité pour 1.49M€ conformément au PPI.

Hors opérations l'évolution serait négative soit - 1 .3%.

2.1 TITRE I : LES DEPENSES DE PERSONNEL : 31 729 240 €

Elles progressent de 505K€ par rapport aux réalisations 2013 soit + 1.6% dont 237K€ au titre du personnel médical et 268K€ au titre du personnel non médical.

2.1.1 Le personnel médical :

Ces dépenses s'élèvent à 8 999 000 € et progressent de 237 K€ par rapport aux réalisations de 2013 du fait du recours important à l'intérim médical.

Ces coûts intègrent le GVT du personnel médical, la permanence des soins et les remplacements des congés et formations.

Il convient de préciser que l'établissement a passé un appel d'offre afin d'obtenir de meilleur tarif en matière de remplacement du personnel médical.

Néanmoins la situation géographique de l'établissement rend le recrutement des postes pérennes plus difficile ce qui implique un recours important à l'intérim qui demeure très couteux et grève le budget.

¹ Fond d'intervention régional

² Dotation annuel de fonctionnement

Enfin, il convient de souligner que la mise en œuvre de la téléradiologie n'aura pas d'incidence à l'EPRD 2014 concernant le PM car les radiologues en situation de retraite seront indemnisés jusqu'à la fin de l'année 2014.

2.1.2 Le personnel non médical :

Ces dépenses s'élèvent à 22 730 240 € et progressent de 268K€ et essentiellement due à l'évolution des dépenses de personnel titulaire.

Cette hausse s'explique par :

- Le reclassement des catégories C au 1/2/2014 pour un montant d'environ 85 000€,
- Le GVT (avancement d'échelon) pour un montant de 95 000€,
- La remise à plat du système d'indemnisation des astreintes de déneigement conformément à la demande de la chambre régionale des comptes pour un montant de 30 000€,
- Le recrutement de fonctionnaires sur poste vacant (mutation ou concours) pour un montant de 70 000€.

La hausse des dépenses relatives au personnel en « CDI » s'explique par l'application de la loi de mars 2012 relatif à la « CDisation » des agents en « CDD » dont la durée est strictement supérieure à 6 ans. Cette mesure concerne 1 agent en 2014

S'agissant des contrats aidés, la hausse s'explique par le recrutement de personne en situation défavorisée conformément aux directives du gouvernement.

2.2 TITRE II : LES DEPENSES MEDICALES : 5 715 950 €

En hausse de 1.2 % par rapport aux réalisations 2013, ces dépenses intègrent l'ensemble des charges en lien avec l'activité médicale et notamment :

- Les spécialités pharmaceutiques, fournitures médicales, de labo, produits sanguins : 4.28M€ soit 73% du titre. Ces dépenses sont stables par rapport au CA 2013 en raison d'une activité en recul
- La sous-traitance à caractère médical : 884 K€ soit 15%. Ces dépenses sont en hausses et intègrent l'impact de la téléradiologie déléguée à hauteur de 35% de l'activité 2013 compte tenu de l'effectif restreint de radiologie et des impératifs de continuité des soins, cela représente un coût de 171K€. La mise en œuvre de ce dispositif se fera à compter du 13/05/2014.
- La maintenance, entretien et location des équipements médicaux : 690K€ soit 12% du titre II

Le titre II n'intègre pas la re-transformation du dépôt relais de sang en dépôt délivrance à compter de juillet 2014 ce qui devrait permettre de réduire les dépenses d'analyse de laboratoire extérieur. L'impact du changement sera mesuré lors du RIA de septembre.

2.3 TITRE III : LES DEPENSES HOTELIERES, D'ENTRETIEN ET DE GESTION GENERALE : 6 809 750 €

En augmentation de 32.5 % par rapport à 2013, ce titre traduit essentiellement l'impact des travaux de remise aux normes de sécurité des biens et des personnes soit +1.49M€.

Cet impact sera également mesuré lors du RIA de septembre 2014.

Ce titre est impacté par l'augmentation du niveau des prix notamment en matière de transports et d'énergie avec une incidence plus marquée de par son positionnement géographique.

2.4 TITRE IV : AMORTISSEMENTS, FRAIS FINANCIERS, PROVISIONS, CHARGES EXCEPTIONNELLES : 4 802 500 €

Le niveau de ce titre est en recul de 24.6% par rapport à 2013 et s'explique par les mesures ponctuelles opérées en 2013 et notamment les provisions pour 1.186M€.

Hors opérations ponctuelles, la baisse serait de 7.3% ce qui traduit un niveau d'amortissement en recul due à une baisse des investissements compte tenu de l'impossibilité de les financer et des charges financières affectées directement aux budgets annexes pour les emprunts les concernant.

3. LES TARIFS 2014

Maintien des tarifs appliqués en 2013 au vu des résultats issus de la comptabilité analytique.

Le résultat de l'exercice s'élève en conséquence à un déficit de – 3,858M€ avec aide (5M€) et hors aides spécifiques à 8.858M €. Avec aide nous avons donc un écart de 4.09M€ par rapport à 2013 (l'aide allouée pour 2013 était de 8.8M€).

Ce déficit s'explique par la non reconduction de -3.8M€ d'aide et par l'impact des travaux de mise en sécurité (1.49M€) partiellement financé par les reprises sur provision (782K€) ainsi qu'une baisse d'activité significative en 2013 (-1.2M€) transposée en 2014 (-1.5M€).

Le calcul de notre CAF fait apparaitre un besoin de financement complémentaire à hauteur de 4.4M€. Ce financement complémentaire nous permettrait de présenter un tableau de financement équilibré.

Par ailleurs notre suivi de trésorerie fait apparaitre un besoin de trésorerie de 2M€ en septembre avec un complément de 1M€ en fin d'année.